

La Ville de Paris et l'Etat lancent l'opendata taxis à Paris

La Ville de Paris a lancé mercredi une nouvelle version de son application « Paris Taxis », totalement remaniée, qui contribue à la modernisation de l'usage des taxis à Paris. Ce lancement coïncide avec l'ouverture du registre national des disponibilités des taxis au territoire parisien rendu possible par la Préfecture de Police de Paris et la mission gouvernementale « Le.Taxi ».

La Ville de Paris, la Préfecture de Police de Paris et l'Etat se mobilisent pour accompagner la modernisation des taxis et faciliter le quotidien des usagers, en déclinant pour les taxis parisiens la plateforme numérique gouvernementale de mise en open-data des données taxis.

18.000 taxis parisiens contribuent à proposer une offre de transport riche et diversifiée à Paris. Ils représentent une alternative indispensable aux déplacements en véhicule particulier, en complément des transports en commun, d'Autolib' et de Vélib'.

La création d'un registre de disponibilité des taxis a été introduite par la loi, et mise en œuvre par une équipe ministérielle dédiée. C'est à partir de ce travail qu'a été créée la plateforme numérique « Le.Taxi ».

Sa déclinaison à l'échelle des taxis parisiens a été présentée et lancée officiellement par la Préfecture de Police de Paris : ce registre de disponibilité des taxis en Open Data permettra aux clients de repérer et de commander les taxis enregistrés à partir d'un smartphone.

La géolocalisation des véhicules rendue possible par le registre national des disponibilités a permis de révolutionner l'application Paris Taxis de la Ville de Paris, disponible sur smartphone (Android et Apple). Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, a ainsi lancé mercredi la nouvelle version de cette application complètement refondue.

Elle offre désormais la possibilité très attendue par les professionnels et les usagers de héler un taxi en maraude autour de soi, ou en station. Ce nouveau service sera accessible non seulement sur l'ensemble du territoire parisien mais également sur l'ensemble du territoire national.